

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

220e SEANCE

BALE, LE MARDI 8 DECEMBRE 1987 A 10 HEURES

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 219e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de novembre et des premiers jours de décembre 1987.
- IV. Examen des politiques monétaires en vigueur dans les pays membres de la CEE sur la base du Rapport No 31 du groupe d'experts présidé par M. Raymond(2).
- V. Examen du Rapport No 61 établi par le groupe d'experts présidé par M. Dalgaard sur l'évolution récente de l'utilisation de l'Ecu privé(3).
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Les Gouverneurs trouveront à leur arrivée à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.
 - 2) Ce rapport, daté du 26 novembre 1987, a été transmis par le Secrétariat.
 - 3) Ce rapport, qui constitue la revue annuelle dans ce domaine, a été transmis par le Secrétariat le 4 novembre 1987.